



TRANS-EN-PROVENCE

Règlement

Course de « GARCONS DE CAFÉ »

La course se déroulera le samedi 20 août 2022.

Participants et matériel

La course s'effectuera en équipe de 2 personnes avec changement de garçon de café à chaque tour. Le matériel (plateau, vaisselle, couverts) sera fourni par l'organisateur.

Horaire de la course

Heure de départ de la course : 18h30.

Les concurrents devront se présenter 15 minutes avant le début de la course sur la place de l'Hôtel de Ville.

Parcours

Le parcours débutera place de l'Hôtel de Ville et formera une boucle selon le circuit suivant :

- traverser la passerelle longeant le Moulin de l'Antiquaire
- remonter l'escalier du jeu de boules face à la Mairie
- se rendre au Bar de la Gare récupérer une petite cuillère
- se rendre au Bar Chez Doudou récupérer une seconde petite cuillère
- revenir place de l'Hôtel de Ville

Un changement de garçon de café aura lieu à chaque tour place de l'Hôtel de Ville, après une dernière épreuve d'adresse.

Chaque coureur devra effectuer un nombre de tours défini au préalable avec obstacles.

Conditions générales de la course

Avant le départ, tous les plateaux seront préparés et mis à disposition des concurrents.

Il est interdit de courir, sous peine d'être disqualifié. La marche rapide est autorisée.

Le but est de renverser le moins possible de liquide, et perdre le moins d'éléments de son plateau de départ.

Le jury inspectera le plateau au départ et à l'arrivée des concurrents.

Chronométrage et pénalités

Le chronométrage et le jugement des pénalités seront effectués par les organisateurs contrôlant la course du début jusqu'à la fin du parcours.

Liste des pénalités : faux départ, manque d'objets sur le plateau, verre vide à l'arrivée.

Récompenses

Les trois meilleurs binômes se verront remettre une coupe.

Des cadeaux seront distribués à l'ensemble des participants.

Réclamation

Aucune réclamation ne sera retenue sur la désignation des vainqueurs.

Les décisions des organisateurs seront irrévocables.